



# L'Incorruptible

Bulletin des Amis de Robespierre

« Ils m'appellent tyran : si je l'étais ils ramperaient à mes pieds »  
Maximilien Robespierre

JANVIER 2005, N° 50

## Sommaire :

Le Serment du jeu de Paume	2
Jean-Baptiste DROUET	3
Robespierre selon Gingli : un monstre	4
Hommes de la Révolution en Artois	5
Robespierre dans les Mémoires de Fouché	6
Longues brèves	8-10
Mémoire de Robes-	11
Robespierre dans le texte	12

## Ami Fernand

Le 16 novembre dernier, nous apprenions la brutale disparition de notre Président Fernand BLEITRACH.



C'est en 1987, dès la création de notre association des Amis de Robespierre que Maître Fernand BLEITRACH accepta d'en assumer la présidence.

Avocat en renom devant les tribunaux du Pas-de-Calais, tâche à laquelle il consacra cinquante années de sa vie, Fernand BLEITRACH avait acquis de par ses engagements, ses multiples activités et son talent, une notoriété hors du commun.

Né en 1925 d'une modeste famille lorraine, il était venu tout jeune dans le Nord. Durant l'Occupation, réfugié en Dordogne, il s'y engagea très tôt dans les rangs de la Résistance. Dès la Libération il entra au service du contentieux de la Sécurité sociale tout en poursuivant ses études de droit à la faculté de Lille.

Devenu avocat en 1954, Fernand BLEITRACH s'installa à Lens, au cœur du pays minier où allait s'engager sa longue carrière d'homme généreux et infatigable, prenant en charge la défense des petites gens, des salariés, et tout particulièrement celle des ouvriers mineurs frappés par les ravages de la silicose et de leurs veuves.

Parallèlement, son engagement politique au service de la classe ouvrière, l'amena à siéger au Conseil municipal de la ville de Lens.

Passionné par l'histoire de la Révolution française et par le plus illustre défenseur de l'idée d'égalité que fut Maximilien Robespierre, l'avocat des pauvres, Fernand BLEITRACH consacra durant dix-sept ans une part de son temps à la vie de notre association et contribua beaucoup à son rayonnement à travers toute la France et au-delà.

Ses obsèques se sont déroulées le 19 novembre au crématorium de Vendin-le-Vieil, près de Lens, en présence de la famille, d'une impressionnante délégation d'avocats et avocates en robe, venus de tout le département, de nombreuses personnalités et d'une foule d'amis qui avaient tenu à lui rendre un dernier hommage.

Dans son éloge funèbre, Maître Zehnder, bâtonnier du barreau de Béthune, ne manqua pas de traduire les sentiments de respect, de reconnaissance et d'affection qu'éprouvait toute la population de notre région à l'égard du disparu.



*Ami Fernand, tu nous as quittés trop vite.  
Tes amis ne n'oublieront jamais.*

**Marcel ROGER**  
Président des Amis de Robespierre



PAS-DE-CALAIS

*Les Amis de Robespierre (ARDR)*  
Maison des sociétés  
Rue A. Briand  
62000 Arras  
Tel/Fax : 03.21.55.30.71

Responsables de publications :  
C. Lescureux - L. Petit

**Sur le Net :**

[www.amis-robepierre.org](http://www.amis-robepierre.org)

Bienvenue

sur le site des

Amis de

**Robespierre**

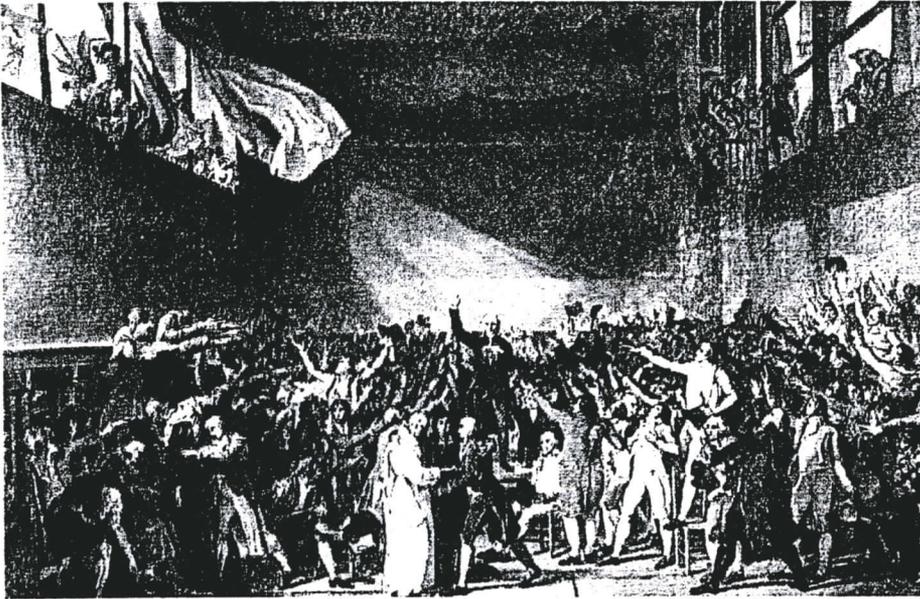


[contact@amis-robepierre.org](mailto:contact@amis-robepierre.org)

# ROBESPIERRE, DAVID ET LE SERMENT DU JEU DE PAUME

Dans son *Robespierre derniers temps*, Jean-Philippe DOMEQ décrit le ROBESPIERRE tel qu'il paraît dans le tableau inachevé de DAVID *Le Serment du Jeu de Paume* :

« Le peintre lui a galbé avantageusement la poitrine et les flancs tout comme il avait affermi la corpulence de Mirabeau qui avait la nudité plus avachie. Ainsi le voulait la convention néo-classique du dessin... L'Incorruptible ne posa pas pour le peintre - en témoigne l'infidélité du portrait, David eut pour le moins le crayon flatteur. En réalité le coude était plus aigu, les hanches maigres, les épaules moins charnues.... »



Et puisque celui du serment est jugé si peu fidèle, parlons plutôt des conditions dans lesquelles fut entreprise cette immense toile destinée à être placée dans la salle de l'Assemblée nationale.

DAVID conçut le projet du « Serment du Jeu de Paume » en 1790. Pour le financer il fit prendre en charge en octobre par la Société des Jacobins une souscription à la gravure de cette composition ; l'affaire fut un échec, ce qui incita DAVID à s'adresser à l'Assemblée qui, en septembre 1791 accepta de couvrir les frais. Soucieux d'exalter l'union de 1789, DAVID privilégia la mise en valeur d'un sens philosophique au détriment de l'exactitude historique.

Le dessin achevé fut présenté dans son atelier en juin 1791 et au Salon de septembre. N'ayant pas été témoin de la scène, DAVID se rendit sur les lieux et se renseigna sur le comportement des acteurs et des spectateurs, mais prit avec les faits des libertés manifestes. Sur proposition de Barère, l'artiste obtint en septembre 1791, la disposition de l'église désaffectée des Feuillants pour y déployer la toile de grande taille qu'il tentait d'achever. La tâche se compliquait doublement car non seulement il s'agissait de faire des portraits des absents mais certains d'entre eux avaient depuis, comme Mirabeau, Barnave ou Bailly, perdu beaucoup de leur popularité : l'unanimité du 20 juin 1789 n'était plus qu'un souvenir. La grande toile restée à l'état d'ébauche ne rassemble que quelques silhouettes nues des personnages centraux ; seules quatre têtes ont été peintes.

DAVID devenu député à la Convention fut pris par d'autres tâches. Il tenta en 1799 de la mener à bien sous forme d'une galerie des grands hommes de la Révolution mais l'abandonna définitivement. La grande toile inachevée est au musée de Versailles. « Est-ce l'échec de DAVID lui-même ? N'est-ce pas plutôt l'expression, ô combien symbolique, de cette Révolution éclatée, de l'impossible rappel de l'unanimité d'un jour le

20 juin 1789, dont tant d'acteurs et des plus grands, s'étaient brûlés au grand brasier de la Révolution » écrit Michel VOVELLE.

Jacques-Louis DAVID né à Paris le 30 août 1748 fut un brillant élève de l'Académie de France à Rome et s'impose dès 1780 comme le meilleur peintre d'histoire de son temps. Ses plus grandes toiles (*Serment des Horaces*, *Mort de Socrate* ...) sont des commandes royales. En 1789 il est au faite de sa célébrité. Son *Brutus*, peu après la Prise de la Bastille suscite l'enthousiasme. Il fréquente les grands révolutionnaires du moment. En juillet 1791, il se prononce pour la déchéance du roi puis se rapproche de Robespierre et des Jacobins. Elu par Paris à la Convention, où il intervient souvent, il prépare les grandes fêtes de 1793 et 1794. Son chef d'œuvre est *Marat assassiné* en 1793. Il vote la mort du roi et devient membre actif du Comité de Sécurité Générale. Il est absent le 9 Thermidor. Emprisonné un an, il échappe à la guillotine. Abandonnant toute activité politique, il est néanmoins abonné au journal de Babeuf et proteste contre la répression des Jacobins. Fasciné par Bonaparte, il réalise le superbe *Couronnement de l'empereur* et recevra le titre de premier peintre de l'Empire. Exilé comme régicide, il meurt à Bruxelles le 29 décembre 1825.



## ARDENT JACOBIN, APOLOGISTE DE ROBESPIERRE ET BABOUVISTE JEAN BAPTISTE DROUET : L'APRÈS VARENNES.

« C'est le moment de verser le sang des coupables. Qu'avons nous besoin de notre réputation en Europe ?...De tous côtés ne vous appelle-t-on pas des scélérats, des brigands, des assassins ? Eh bien puisque notre vertu, notre modération, nos idées philosophiques ne nous ont servi de rien, soyons brigands pour le bonheur du peuple » (Jean-Baptiste Drouet)

L'Arrestation du roi Louis XVI à Varennes-en Argonne le 21 juin 1791 propulsa le maître de poste et ancien dragon Jean-Baptiste DROUET, âgé de 28 ans, en pleine lumière. Tout auréolé de ses exploits, il vint à Paris raconter son histoire, au club des Jacobins et à l'hôtel de ville. On lui vota une gratification de 30 000 livres et son buste orna la capitale.

Sa brusque popularité lui valut un siège de suppléant à la Législative. Devenu héros populaire, DROUET fut élu l'année suivante à la Convention par son département de la Marne.

Impulsif, tout d'un bloc, tout d'une pièce, il adhéra aux Jacobins. Siégeant parmi les Montagnards, il vota la mort du roi et joua le 2 juin 1793 un grand rôle dans l'élimination des Girondins.

DROUET prit parti pour la réglementation des prix et la loi du Maximum.

Envoyé à l'Armée du Nord avec BAR et ISORE par décret du 9 septembre 1793, il fut fait prisonnier le 16 octobre 1793 par les Autrichiens alors qu'il essayait de sortir de Maubeuge envahie.

Enfermé dans une cage à la forte-1794 une évasion spectaculaire Il fit partie des révolutionnaires royale » le 5 Nivôse an IV (26 décembre) à son retour, par le Nord, au réservé un siège qu'il occupa à trouva pas l'esprit qu'il avait connu RAT et de ROBESPIERRE, mem-début du Directoire par un ancien DROUET s'y lia d'amitié avec le En avril 1796, Gracchus BABEUF bat contre les tyrans : « Ne te laisse Drouet nous sommes entourés de venu de les faire disparaître. Les der... »

DROUET était une personnalité BEUF souhaitait ardemment avoir Les discussions entre les deux ne pactisent à la mi-Floréal.

Une assemblée générale du directoire AMAR (regroupant autour montagnards tels que Laignelot, Ricord, Choudieu, Lindet, Javogues) eut lieu le 19 Floréal An IV chez DROUET. La police, avertie, par le traître GRISEL, vint pour les arrêter mais trop tard.

DROUET fut finalement capturé le 21 Floréal chez DUFOUR avec les autres conjurés présents (Darthé, Germain, Didier Laignelot, Ricord) et écroué à l'Abbaye dont il s'évada- avec la complicité de Barras selon certains- pour se rendre en Suisse puis aux Canaries. Il ne revint en France qu'après avoir appris son acquittement.

Le 18 Messidor An VII (6 juillet 1799) fut fondée la « Réunion d'Amis de la Liberté et de l'Egalité, séante au Manège » dont DROUET devint le premier régulateur (Président).

Cette société dite du Manège, qui regroupe d'authentiques Jacobins et d'anciens Egaux attachés à la liberté, à la défense de la patrie et à la lutte contre les royalistes voulut faire revivre le club du Panthéon dissout le 9 Ventôse An IV. Elle siégea un temps dans la salle du Manège des Tuileries avant de s'exiler rue du Bac jusqu'à sa fermeture le 26 Thermidor An VII (13 Août 1798) sur les instances de SIEYES.

FOUCHE, fit alors nommer DROUET commissaire du Directoire dans le département de la Marne et plus tard BONAPARTE le nomma préfet de Sainte-Menehould où il resta en place quatorze ans.

En 1815, Membre de la Chambre des Cent Jours, il organisa la défense de l'Argonne.

DROUET fut exilé comme régicide sous la restauration mais il revint à Mâcon, où il finit ses jours le 11 avril 1824 sous le faux nom de « pâtissier Mergès ».



resse du Spielberg il tenta, le 6 juillet mais s'y brisa la jambe.

échangés à Bâle contre « Madame cembre 1795).

Conseil des Cinq-Cents (on lui avait l'extrême gauche), DROUET n'y re- à la Convention. Apologiste de MABRE du Club du Panthéon fondé au maratiste, l'imprimeur Lebois, saint-polois Augustin DARTHE.

appela DROUET à l'union et au compas circonvénir, ou tu es perdu... nouveaux Tarquins ; l'instant est Tyrannicides te somment de les ai-

puissante, très populaire que BARDANS son mouvement.

hommes furent très vives avant qu'ils

toire insurrectionnel babouviste et du d'Amar d'anciens conventionnels

Michel Csanyi

## ROBESPIERRE SELON DINGLI : DEVENU MONSTRE PARCE QU'ORPHELIN

« Robespierre : Le Géant de la Révolution ? le défenseur du Peuple ? Non ! l'un des premiers grands criminels contre l'Humanité, le paranoïaque organisateur de la Terreur ».

« La Révolution ? Une période aux actes de barbarie les plus inouïs ».

« Pourquoi cette Union entre la France et Robespierre débouche-t-elle sur des noces de sang ? »

C'est ce à quoi prétend répondre Laurent DINGLI

Il le fait en un gros livre de 600 pages bien touffues mais, qu'on se rassure, point n'est besoin de le lire jusqu'au bout pour avoir tout compris.

En 50 pages consacrées au jeune Robespierre vous saurez pourquoi il était destiné à être un monstre, et vous apprendrez en quoi, comme l'a dit l'auteur sur l'antenne de France-Inter le 14 septembre dernier « *Robespierre et Hitler se ressemblaient psychologiquement* ».

Dès les premières lignes, apparaissent les prémices d'un noir destin : « *Pendant longtemps l'origine de Maximilien et de sa famille est restée un mystère imprégné de légendes. Le personnage, divin ou monstrueux se prête aux fantasmagories* ».

Le mariage du père avec la fille déjà enceinte du brasseur, les cinq naissances en 6 ans et la mort de la mère alors que le jeune Maximilien n'a encore que six ans sont rapidement racontés.

Et c'est alors qu'on va tout comprendre car sont décrits avec force détails les sentiments éprouvés par le jeune garçon « *Agé de six ans Maximilien souffre terriblement de cette disparition* » Le « *terriblement* » est peut-être exagéré mais comme l'auteur ajoute « *comment pourrait-on en douter* » il faut bien le croire. Surtout qu'il ne manque pas de prendre Charlotte (qui n'a alors que 4 ans) à témoin et qui, 60 ans plus tard éprouvera le besoin légitime de peindre son frère sous des couleurs exagérément tendres.

Mais de peur que la mort en couches de la mère (ce qui n'était pas exceptionnel à cette époque) ne suffise pas à traumatiser à jamais le petit Maximilien, DINGLI croit nécessaire d'ajouter que « *le sentiment d'extrême solitude dont il restera prisonnier tout au long de sa vie est probablement antérieur à la mort de sa mère* ». Tout simplement parce que « *sa mère Jacqueline, occupée par ses grossesses, n'a pas eu le temps de veiller sur lui* » Quelle calamité en effet ! Faut-il rappeler à Laurent DINGLI qu'à cette époque les maternités successives étaient fréquentes et qu'en outre Jacqueline avait probablement une domesticité à son service pour s'occuper des enfants.

DINGLI en rajoute encore et dépeint le père « *accablé de travail et mentalement fragile* » et donc incapable de s'intéresser à sa progéniture.

« *Pendant 6 ans (c'est à dire dès le berceau !) il (Maximilien) a eu l'image d'un père anxieux et déséquilibré* » (sic)

Certes le père ayant quitté le foyer les enfants sont orphelins de fait, mais affirmer que :

« *l'absence d'un proche dont on n'a aucune nouvelle est souvent plus douloureuse qu'une mort réelle* » témoigne d'une lourde insistance à vouloir noircir le tableau. Car que sait-on de la vie que les deux frères Maximilien et Augustin ont pu mener chez les grands-parents ? Rien !

Ne peut-on aussi les imaginer entourés d'affection dans cette seconde famille ?

A vrai dire ce qu'on sait exactement de l'enfance de Robespierre tient en quelques courtes phrases et tout le reste, écrit après la Terreur, est pure spéculation. Ce qui n'empêche pas DINGLI d'affirmer : « *que sa solitude et son sentiment d'exclusion déjà ancien prennent sans doute un caractère irréversible* ». Et c'est alors qu'arrive en renfort le célèbre abbé PROYART, ancien sous-directeur du collège Louis Le Grand et l'un des plus zélés artisans de la légende noire de Robespierre.

Plus de vingt fois l'abbé est pris à témoin par DINGLI qui, tout en admettant hypocritement ici et là qu'il est peut être partial, n'en martèle pas moins ses jugements fielleux : « *Maximilien était introverti... Fier et dédaigneux avec ses égaux, il était d'une dureté tyrannique avec son frère et ses sœurs* »... « *Redouté de ses disciples il s'aimait éperdument lui-même* » dit Proyart. « *Triste, solitaire et renfermé, son caractère autoritaire, directif et froid lui donne un air hautain* » renchérit DINGLI qui affirme qu'il « *s'interdit toute vie affective* ».

Ce qui expliquera que plus tard il sera incapable de sentiment à l'égard des femmes et que « *selon de grands érudits* » (sic) il était incapable d'avoir pu avoir des rapports avec Eléonore la fille de Duplay car « *cet acte lui paraissait vicieux et corrupteur* ». Déjà au milieu des Rosati « *sa légèreté était forcée* » et il ne savait que « *se déguiser en être sensible* ».

La cause est entendue : dès l'âge six ans, parce qu'orphelin, Robespierre était programmé pour devenir un monstre, « *un politicien froid, sanguinaire et sans âme* » comme le dit la quatrième de couverture. « *Pour des principes Robespierre aurait tué son père et sa mère* » a pu dire DINGLI à l'antenne. Et comme ils étaient déjà disparus la chose lui fut aisée !

On se croirait revenu deux siècles en arrière et on se demande pourquoi Flammarion n'a pas plutôt réédité PROYART lui-même à qui Laurent DINGLI emprunte les mêmes gros sabots.

## JEAN LANDRIEUX, COMMANDANT DE LA PLACE D'HESDIN.

Jean LANDRIEUX est né à Lavaur (Tarn), le 13 février 1736. Pour la petite histoire, il est le gendre du maire de Dormans où la famille royale passa la nuit le 23 juin de retour de Varennes. Il aurait proposé au roi de le faire évader de l'auberge où il était gardé.

Le 7 septembre 1792, LANDRIEUX propose à l'Assemblée nationale la création d'un corps franc de chasseurs à cheval. Avec l'aval du comité militaire et du ministre de la guerre, l'Assemblée donna son accord le 9 septembre. Le corps des *Hussards-braconniers* est né.

Le commandement en est confié à LANDRIEUX avec le grade de capitaine et le corps s'organise autour de Meaux et de Maupertuis. « *Aucun citoyen ne peut être admis dans ces compagnies s'il n'est porteur d'un certificat de bonne conduite et s'il ne justifie qu'il a fait un service actif et personnel* ».

Au printemps 1793 : le corps des *Hussards-braconniers* est affecté à l'armée du Nord. LANDRIEUX devient commandant de la place d'Hesdin. En juillet, il sauve les Représentants CHABOT et DUMONT menacés de morts par la foule à Amiens. Les « *Hussards-braconniers* » participent à la campagne de Belgique où ils sont utilisés comme force de harcèlement. Le 29 brumaire An II (19 novembre 1793), les *Hussards-braconniers* sont dissous pour constituer le 21<sup>e</sup> régiment de Classeurs à cheval.

Quant à LANDRIEUX, il se retrouve en prison, dénoncé par un certain Joachim MURAT- futur Maréchal d'Empire et roi de Naples- mais qui pour l'instant se fait appeler « MARAT » depuis l'assassinat de son « idole » !

Libéré en avril 1794 grâce à l'intervention de DUMONT, il obtient sa réintégration dans l'armée avec le grade de chef de brigade.

Nommé par BONAPARTE, alors à l'armée d'Italie, à la tête d'un bureau secret chargé de surveiller les autres généraux et de suivre l'évolution politique du Directoire à Paris. LANDRIEUX aura la maladresse de s'opposer au futur empereur.

Disgracié, il sera envoyé en congé de maladie à Lavaur sa ville natale. LANDRIEUX, sera mis à la retraite à la fin de 1799, victime de l'hostilité du Premier Consul et de vieille rancune de MURAT- Marat. Il passera ses dernières années à rédiger ses mémoires.

Michel Csyani

## EXCEPTIONNEL CONSENSUS DES 16 DÉPUTÉS D'ARTOIS.

La plupart des contemporains qui ont décrit les élections aux Etats Généraux dans la province d'Artois s'exclament qu'elles ont été particulièrement mouvementées. Ils attribuent la responsabilité des multiples querelles qui ont divisé tous les camps à Robespierre, accusé d'avoir dressé les curés contre le haut clergé les petits nobles contre les seigneurs à fief et les corporés contre les gros bourgeois en place.

Il est de fait qu'à lire la liste des élus, on constate qu'il y a eu dans les trois ordres éviction du haut du panier. Mis à part le Comte Lameth, lequel avait pris fait et cause pour la noblesse non-entrante dont il n'était pas, les principaux prétendants à la députation ne sont pas allés à Versailles. De là à penser que les élus artésiens s'y sont retrouvés plus ou moins alliés, serait erroné.

Ils ont quand même eu une occasion, sans doute unique, de se concerter pour faire une déclaration unanime, c'est lors de cette fameuse nuit du 4 août 1789, où ils décidèrent « *d'employer tous leurs efforts* » pour convaincre leurs commettants « *à renoncer à tous les privilèges, libertés et franchises de la Province d'Artois qui pourraient nuire ou apporter quelque empêchement au bien légal de l'Etat* »

Il faut se rappeler en effet que les cahiers de doléances de 3 ordres, spécifiaient que l'Artois devait à tout prix conserver les privilèges qui lui avaient été garantis depuis son rattachement à France en 1659 (exemption de la gabelle, droit de fixer l'impôt, élection de ses députés aux Etats d'Artois...).

Mais, se disant « *témoins du zèle patriotique avec lequel les députés de toutes autres provinces avaient renoncé à leurs droits particuliers immunités et privilèges* » nos députés n'ont pas voulu ne pas suivre l'exemple et ont tenu unanimement à s'en justifier.

Cette Déclaration des députés de la province d'Artois du 4 août 1789 est signée de :

Briois de Beaumetz, De Croix, Lameth, Le Sergent d'Isbergues, Le Roux curé de S.Pol, Béhin, curé d'Hersin-Coupigny, Boudart Curé de la Couture, Diot, curé de Ligny sur Cange, Payen, Brassart, Fleury, Vaillant, De Robespierre, Petit, Boucher, Dubuisson.

Christian Lescureux



En 1824, paraissaient à titre posthume les *Mémoires de Joseph Fouché, duc d'Otrante, Ministre de la police générale* qui débutent avec le rôle de l'auteur dans la Révolution française. Elusif sur ses activités sous la Convention, on ne peut que remarquer la place prépondérante qu'accorde Fouché à « l'artésien Robespierre » au détriment de ceux qui furent, quelques jours au moins, ses amis politiques. Il nous a semblé qu'au-delà du rôle majeur qu'il veut se donner dans la chute du « tyran », il y a là un témoignage vibrant de ce que fut l'aura de l'Incorruptible et de la place qu'il occupait dans le mouvement révolutionnaire pour ses contemporains. C'est cet aveu que nous voudrions obtenir du Ministre de la Police générale.

Rappelons les étapes les plus éclairantes pour notre propos du parcours de celui-ci. Joseph Fouché né en 1759 dans une famille d'armateur nantais. Elève puis membre des Oratoriens à partir de 1781, il enseigna les sciences notamment à Arras et à Nantes. Jacobin, il devient président du club nantais en 1791 puis député à la Convention où il sera membre du Comité de l'Instruction publique. Il faut noter qu'il prit position dans sa ville contre la traite des Noirs – position courageuse dans le plus grand port négrier français – mais qu'il se rétracta face au tollé qu'il avait fait naître : la souplesse du per-

sonnage est résumée là. Il épouse alors la fille du président du district avant de rejoindre la Convention.

D'abord proche des Girondins (il promet à Daunou, son confrère du Comité d'Instruction de défendre le roi), il vote cependant la mort. Il rejoindra rapidement la Montagne puis glissera vers les extrêmes. En mars 1793, il est envoyé en mission avec ses collègues de l'Ouest pour faciliter la levée des 300 000. Il s'y fit l'ardent prosélyte des sectionnaires parisiens.

« Rentré à Paris (...), Fouché, quand ses anciens amis girondins furent proscrits ne broncha pas, précisant son attitude constante : ne jamais défendre une cause perdue. » 1. Envoyé en mission dans le Centre (Aube, Nièvre, Allier), il y mena une politique d'égalitarisme forcé (taxe sur les riches) et de déchristianisation violente (mascarade, mariage, forcé des prêtres) seul ou avec l'aide de Chaumette.

Il fut ensuite adjoint à Collot d'Herbois pour succéder à Couthon, jugé trop modéré dans le châtiement de l'insurrection lyonnaise. Il participa à la dure répression d'alors, participant notamment aux mitraillades de la plaine des Brotteux. Au courant des attaques de Robespierre contre la déchristianisation et les Hébertistes, Fouché se modère, pousse son jeu de pendule jusqu'à persécuter les jacobins lyonnais et à dissoudre la Société populaire ! Ces revirements le rendent suspect au Grand Comité qui le rappelle à Paris en mars 1794.

Dénoncé par les patriotes de Nevers pour son exagération (la lutte des factions à vu pendant son absence disparaître les Exagérés comme les Indulgents), il est attaqué par Robespierre qui obtient son exclusion des Jacobins, prélude programmé à un passage devant le Tribunal révolutionnaire. L'homme se terre alors, annonçant nuitamment à certains de ses collègues leur future proscription. Il joue un rôle indéniable quoique sûrement secondaire dans la chute de Robespierre.

Absent le 9 Thermidor, il réapparaît le lendemain pour être réintégré aux Jacobins. Il ne se fera pas réacteur avec ses amis thermidoriens et se liera même avec Babeuf. Finalement mis au banc de la Convention comme ancien terroriste en juillet 1795 après de nouvelles dénonciations contre lui, il ne sera amnistié qu'avec la fin de l'assemblée.

Bénéficiant du soutien de Barras, il va vivre sous le Directoire, obtenant quelques fonctions annexes, faisant des affaires avant d'embrasser sa vocation : celle de ministre de la Police. Nous passerons rapidement sur le reste de sa carrière au combien florissante dès ce moment. C'est à ce poste qu'il facilita l'accession de Bonaparte au pouvoir ; il devait avoir avec Napoléon des relations houleuses marquées par la méfiance qu'il inspirait à l'Empereur. Cependant indispensable jusqu'en 1809 puis pendant les Cent-Jours, il devint chef du gouvernement provisoire après Waterloo et contribua ainsi au retour de Louis XVIII qui lui conserva son poste de policier en chef. Finalement banni comme régicide sous la pression des Ultras en 1816, il s'installa avec son immense fortune à Trieste où il mourut en 1820.

Il est hors de mon propos de discuter de la véracité des ces *Mémoires* dont on a parfois mis en doute l'authenticité. En effet, si Fouché avaient promis des révélations dans celles-ci, force est de constater qu'elles sont bien vides dans ce domaine. D'aucun y ont vu la preuve d'un artifice. On peut à mon sens plutôt considérer que le Duc d'Otrante a fait planer par ce biais une menace sur les puissants (sur lesquels il avait des fiches !) destinée à magnifier son pouvoir de nuisance soit qu'il ait voulu par là négocier un retour au pays, soit qu'il ait cherché à assurer la quiétude de son exil. Dans ces *Mémoires*, l'auteur fait montre de l'habituelle prudence de Fouché, ne s'engageant jamais suffisamment dans une condamnation ou un aveu que s'il lui sera possible de faire machine arrière sans danger. La parution posthume de l'ouvrage peut accréditer aussi bien le soupçon de falsification que l'assurance d'un ouvrage dissuasif tant que non publié et inoffensif – pour son auteur – en cas contraire. Dans le reste de cet article, nous considérerons cette seconde hypothèse comme la plus vraisemblable.

Obéissons sans plus tarder à l'injonction du ministre dans son avertissement : « *Qu'on me lise, et l'on appréciera mes intentions, mes vues, mes sentiments(...); qu'on me lise, et l'on verra si(...) je n'ai pas été constant dans le parti d'opposition aux mesures outrées du gouvernement(...). Le seul moyen de rendre ces Mémoires utiles à ma réputation et à l'histoire de cette grande époque, c'était de ne les appuyer que sur la vérité pure et simple (...)* ». Le lecteur attentif aura noté l'antinomie de ces deux propositions.

Suite page 7

Le lecteur attentif aura noté l'antinomie de ces deux propositions. Nonobstant, l'auteur poursuit son autoportrait au ton maintenant très robespierriste : « (...) moi qui longtemps revêtu d'un pouvoir occulte et terrible, ne m'en servis jamais que pour calmer les passions, dissoudre les partis et prévenir les complots ; moi qui m'efforçai sans cesse de modérer, d'adoucir le pouvoir, de concilier ou de fondre ensemble les éléments contraires et les intérêts opposés qui divisaient la France. Nul n'oserait nier que telle a été ma conduite tant que j'exerçai quelque influence dans l'administration et dans les conseils. » On l'aura compris, Fouché ne fit d'aucune faction, il les combattit toutes !

Après quelques considérations générales sur les temps de Révolution, l'auteur évoque enfin des événements précis : « Je m'ensevelis d'abord dans le comité d'instruction publique, où je me liai avec Condorcet, et par lui avec Vergniaud. Ici je dois retracer une circonstance qui se rapporte à l'une des crises les plus sérieuses de ma vie. Par un hasard bizarre, j'avais connu Maximilien Robespierre à l'époque où je professais la philosophie dans la ville d'Arras. Je lui avais même prêté de l'argent pour venir s'établir à Paris lorsqu'il fut nommé député à l'Assemblée nationale. Quand nous nous retrouvâmes à la Convention, nous nous vîmes d'abord assez souvent ; mais la diversité de nos opinions, et peut-être plus encore de nos caractères, ne tarda pas à nous diviser.

Un jour, à l'issue d'un dîner qui avait eu lieu chez moi, Robespierre se mit à déclamer avec violence contre les Girondins, apostrophant Vergniaud qui était présent. J'aimais Vergniaud, grand orateur et homme simple. Je m'approchai de lui ; et m'avançant vers Robespierre : « Avec une pareille violence, lui dis-je, vous gagnerez sûrement les passions, mais vous n'aurez jamais ni estime ni confiance » Robespierre, piqué, se retira, et l'on verra bientôt jusqu'où cet homme atrabilaire poussa contre moi l'animosité. »

Fouché se présente comme un protecteur bienveillant de l'Incorruptible, soutien dont on le voit il fut bien peu payé en retour. Ce qui est le plus notable c'est qu'une fois la figure de Maximilien convoquée avec Vergniaud en faire valoir, le Ministre replonge dans la justification grossière de ses actes passés, du procès du roi à l'évocation diaphane de ses missions.

Alors comme pour boucler la boucle, revoilà « l'artésien Robespierre » dont à son corps défendant Fouché va faire l'éloge. Immensément populaire, leader d'assemblée, perspicace, restaurateur de la liberté de culte, stratège politique tel est tout à tour le Robespierre de Fouché même s'il le nomme « Sylla », « Apicius » ou « Maximilien Ier ». Il nous livre sans doute avec justesse l'état de division des Comités à la veille de Thermidor : rivalités d'hommes plus que d'idées. Laissons la plume au Duc d'Otrante même s'il nous faut lire entre ses lignes :

« Un seul homme, dans la Convention, semblait jouir d'une popularité inattaquable : c'était l'artésien Robespierre, plein d'astuce et d'orgueil (...) et qui, par son aptitude, sa tenue, la suite de ses idées et l'opiniâtreté de son caractère, s'élevait souvent au niveau des circonstances les plus terribles. Usant de sa prépondérance au Comité de salut public, il aspirait ouvertement, non plus à la tyrannie décemvirale, mais au despotisme de la dictature des Marius et des Sylla. Il n'avait plus qu'un pas à faire pour rester le maître absolu de la révolution (...) ; mais il lui fallait encore trente têtes il les avait marquées dans la Convention. Il savait que je l'avais deviné ; aussi avais-je l'honneur d'être inscrit sur ses tablettes à la colonne des morts. J'étais encore en mission quand il m'accusa d'opprimer les patriotes et de transiger avec l'aristocratie. Rappelé à Paris, j'osai le sommer, du haut de la tribune, de motiver son accusation. Il me fit chasser des Jacobins dont il était le grand-prêtre, ce qui, pour moi, équivalait à un arrêt de proscription. Je ne m'amusai point à disputer ma tête, ni à délibérer longuement dans des réunions clandestines avec ceux de mes collègues menacés comme moi. Il me suffit de leur dire (...) : « Vous êtes sur la liste ! » (...) Tallien (...) était décidé à frapper de son poignard le futur dictateur au sein même de la Convention. La popularité de Robespierre lui eût survécu, et on nous aurait immolé sur sa tombe. Je détournai Tallien d'une entreprise isolée qui eût fait tomber l'homme et maintenir son système. Convaincu qu'il fallait d'autres ressorts, j'allai droit à ceux qui partageaient le gouvernement de la terreur avec Robespierre, et que je savais être envieux ou craintifs de son immense popularité. Je révélai à Collot-d'Herbois, à Carnot, à Billaud les desseins du moderne Apicius, et je leur fis séparément un tableau si énergique et si vrai du danger de leur position, je les stimulai avec tant d'adresse et de bonheur, que je fis passer dans leur âme plus que de la défiance, le courage de s'opposer désormais à ce que le tyran décimât davantage la Convention. (...) Mais que de ménagements (...) pour ne pas effrayer la Société des Jacobins, pour ne pas aigrir les séides, les fanatiques de Robespierre ! (...)

Quel fut son étonnement et combien il s'irrita, de trouver parmi les membres du Comité une opposition, (...) ? Voyant la majorité du vote lui échapper, il se retira plein de dépit et de rage, jurant de ne plus mettre les pieds au Comité tant que sa volonté y serait méconnue. Il rappela aussitôt à lui Saint-Just, qui était aux armées ; il rallia Couthon sous sa bannière sanglante, et maîtrisant le tribunal révolutionnaire, il fait encore trembler la Convention (...). Sûr à la fois de la société des Jacobins, du commandant de la garde nationale, Henriot, et de tous les comités révolutionnaires de la capitale, il se flatte qu'avec tant d'adhérents il finira par l'emporter. (...) Mais, lâche, défiant et timide, il ne sut pas agir, laissant écouler cinq semaines entre cette dissidence clandestine et la crise qui se préparait en silence.

Je l'observais, et le voyant réduit à une faction, je pressai secrètement ses adversaires qui restaient cramponnés au Comité, d'éloigner au moins les compagnies de canonniers de Paris, toutes dévouées à Robespierre et à la Commune, et de révoquer ou de suspendre Henriot. (...)

Le reste est trop connu pour que je m'y arrête ».

Il y eut les vainqueurs de la Bastille puis ceux du Dix Août ; Fouché revendique pour lui celui de vainqueur de Thermidor. Sa carrière de conventionnelle est noble car elle s'est construite dans l'opposition à Robespierre seul « grand » politique cité pour l'An II. Au crépuscule de sa vie, le Grand Ministre n'a retenu d'autre rival à sa taille que celui qui incarne déjà dans son esprit l'âme révolutionnaire. Sans doute étaient-ce les troubles de la Mémoire.

Laurent Petit



COMITÉ CENTRAL DE SALUT PUBLIC L'AN II

## BRÈVES I

### MERDA canonisé ?

Une médaille pour sanctifier le geste du gendarme MERDA qui se vante d'avoir fracassé la mâchoire de Robespierre d'un coup de revolver !

C'est ce qu'a découvert notre ami René Debarge. Elle aurait été acquise à la salle des ventes de Béthune en 1980.

À l'avant on voit le gendarme, l'épée nue à la main droite, à la main gauche un pistolet pointé sur Robespierre en train de s'écrouler. Dans le fond une guillotine et sur les bords, deux inscriptions en majuscules : *9 Thermidor MERDA* d'un côté et *ROBESPIERRE* de l'autre. Au revers, de part et d'autre d'une feuille de palmier on peut lire : *A la mémoire des victimes de la Terreur et Grata dies Patriae vivat, nam digna tyranno terrorique simul, funera Merda dedit. (Vive ce jour heureux pour la patrie par le fait que Merda a donné une fin juste autant que funeste au tyran et à la Terreur).*

Faire de Merda un saint justicier ? Pas flatteur pour la gendarmerie que de rappeler ce geste d'un des leurs, fier d'avoir tiré à bout portant sur un homme désarmé et qui plus est, ratant à moitié son coup.



### Une Maison de Robespierre dans le vieux Paris ?



Prolongeant les recherches signalées dans un précédent numéro sur les différents domiciles de Robespierre, notre ami Arsène Duquesne, a retrouvé une vieille carte postale du Vieux Paris sur laquelle on peut lire au dessus de la photo : *hôtel construit en 1762, pour M. Belleville et habité ensuite par Robespierre.*

Dans son *Robespierre et les femmes*, Hector Fleischmann raconte que Charlotte Robespierre, jalouse de l'emprise des Duplay sur son frère, avait réussi à convaincre celui-ci d'aller habiter rue St Florentin près de la Convention. Mais il y tomba malade et retourna vivre chez les Duplay.

### Thabo Mbeki admirateur de Robespierre

Accueilli l'an dernier à l'Assemblée nationale, Thabo Mbeki, le successeur de Nelson Mandela (embastillé durant 17 ans) a, dans son discours, comparé la victoire de l'Apartheid à l'abolition de l'Ancien Régime et cité longuement Robespierre, l'un des premiers à lutter contre l'esclavage. Le président de l'Afrique du Sud a souhaité une France comme celle de Robespierre *« modèle pour les autres nations, une terreur pour les oppresseurs et une consolation pour les opprimés ».*



### Citant Malraux et Robespierre : M. le Sous-Préfet magnifie la fraternité

Un ami de Valenciennes nous signale que lors des cérémonies du 14 juillet M. le sous-préfet a rappelé que la fraternité était l'une des valeurs fondamentales de la république et de citer tour à tour Malraux, puis Robespierre qui déclarait : *« La méfiance est à la liberté ce que la jalousie est à l'amour ».*

### Un document pour les C.D.I

Considérant que l'étude que nos amis JC Martinage et E. Siméoni ont publié sur « L'image de Robespierre dans les manuels scolaires » pouvait intéresser collégiens, lycéens et professeurs, le texte en a été adressé par méls aux CDI de nombreux établissements du département.

### Exposition et conférence sur Robespierre

Le château de Vaudry-Fontaine devenu bibliothèque municipale de la ville de St Laurent-Blangy (laquelle héberge le fonds Robespierre de l'ARBR) est le siège de nombreuses manifestations culturelles. C'est dans ce cadre qu'a été accueillie du 1<sup>er</sup> au 4 décembre une exposition sur *« Robespierre le plus illustre et le plus contesté des Arrageois »* suivie d'une conférence donnée par notre secrétaire.

### Robespierre : Pourquoi êtes-vous Incorruptible ?

Tel est le titre d'un article très original d'Alain DECAUX paru il y a 30 ans dans le n° 35 de la revue HISTORIA. C'est un dialogue entre l'historien et Robespierre dans lequel les réponses de celui-ci sont faites exclusivement de propos qu'il a effectivement tenus. Cela donnait l'occasion de rappeler quelques formules célèbres et quelques-uns des grands et généreux principes qui ont dicté la conduite de Robespierre.

C'était au temps où la télévision avec « La caméra explore le temps » donnait à Stellio LORENZI et Alain DECAUX l'occasion d'offrir à un grand public de remarquables émissions comme « La Terreur et la Vertu ». Merci à notre ami Daniel L. (ancien journaliste réputé qui sut défendre la mémoire de Robespierre dans un grand quotidien régional lors du bicentenaire) de nous avoir communiqué ce vieux texte

## BRÈVES II

### Le mot du trésorier

L'article 13 de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, toujours d'actualité et en vigueur puisque réaffirmée dans le préambule de la Constitution de 1958 prévoit que la « contribution commune doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés »

Ce principe prévaut aussi dans notre association puisque depuis son origine des cotisations différenciées sont appliquées qui permettent en premier aux étudiants de recevoir le bulletin pour un prix modique de 4€ qui couvre à peine son envoi. L'esprit de responsabilité des *Amis de Robespierre* ne fait pas de doute puisque généralement le montant moyen des sommes encaissées s'établit au-dessus de 15 € (16,17 très exactement en 2003) et nous permet s d'assumer nos charges.

En 2004 le nombre de nos membres a progressé de 13 % ce qui nous a permis (en dépit d'un versement moyen légèrement plus faible (15,48€) de faire face à toutes nos dépenses : (Bulletin et publications, courrier postal et électronique, fonctionnement du site, bibliothèque et abonnements, expositions...) et nous autorise cette année encore à maintenir nos cotisations à leur niveau actuel.

Soit 4 € pour les étudiants et 8, 15, 30 €... ou plus, en laissant toute faculté à chacun(e) pour déterminer le montant de sa contribution

Les chèques seront adressés au siège de l'Association (merci de remplir l'imprimé ci-joint)

**Pour nos adhérent(e)s résidant à l'étranger** : la solution la moins onéreuse consiste à envoyer UN MANDAT POSTAL au nom et à l'adresse du trésorier : Olivier DUQUESNOY 5 rue du maréchal Joffre 59530 Le Quesnoy.



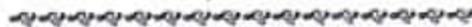
### LE JUGEMENT SECRET Drame historique en trois actes De Paule BECQUAERT\*

Dans la collection *Théâtre des cinq continents*, les éditions l'Harmattan viennent de publier le texte d'une pièce qui nous fait vivre les dernières heures de Robespierre, quand, la mâchoire fracassée et gisant dans sa cellule de la Conciergerie, il attend d'être exécuté.

Tenaillé par la souffrance et la fièvre, sans plus distinguer le rêve de la réalité Robespierre se trouve brusquement plongé dans ce monde de l'Antiquité qui a tant marqué son adolescence et auquel il a si souvent fait référence dans ses discours. Tout à tour au fond d'une grotte, ou au sénat romain ou dans les catacombes, il se trouve confronté aux personnages qu'il a tant de fois évoqués et qui lui demandent des comptes sur les décisions qu'il a prises sans manquer de lui reprocher d'avoir parfois failli aux grands principes dont il se réclamait. Au fil des actes, face à Socrate, Thémistocle, Aristophane puis Brutus, Sylla, puis Blandine et les premiers martyrs de la chrétienté, Robespierre doit livrer un ultime combat et tenter en vain de laver « l'opprobre et l'infamie » distillées sur son front.

Les actes majeurs de l'action de Robespierre se trouvent évoqués à travers des dialogues d'une grande vivacité. Une vraie pièce de théâtre qu'on espère voir un jour mise en scène et le portrait d'un Robespierre que Paul BECQUAERT nous montre : « ni grand prêtre, ni buveur de sang, ni prophète, mais simplement un homme prit dans l'engrenage d'un bouleversement inhumain ».

\*Paule Becquaert, professeur d'histoire, a publié *Les naufragés de Thermidor An II-An III* dont nous avons rendu compte dans notre bulletin n°46. Ces deux ouvrages sont à notre bibliothèque.



### Un ROBESPIERRE VENU DE SUISSE

Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous avons reçu et lu une biographie de ROBESPIERRE publiée tout récemment en Confédération Helvétique par les Editions *À la Carte*.

C'est par l'intermédiaire d'un de ses compatriotes, M. Delorenzi, que Mme RUTH ROSSI nous a fait parvenir un exemplaire de cet ouvrage écrit par son mari Géo ROSSI peu avant son décès en 2003. Economiste de formation, passionné pour l'histoire de la Révolution française ; M. Géo ROSSI a consacré sa trop courte retraite dès 1995 à cette biographie de Robespierre. Très sérieusement documenté, s'appuyant sur une impressionnante bibliographie, y compris la plus récente, ce *Robespierre* a été écrit avec un souci d'impartialité manifeste. La seconde partie intitulée « l'Enigme » comporte des chapitres « Robespierre et le Peuple », « Politique et morale » Robespierre et Danton », « Robespierre et Saint-Just »... particulièrement intéressants et des réflexions souvent neuves. « *La légende thermidorienne... est tellement outrancière qu'elle ne mérite pas qu'on s'y arrête. C'est plutôt le grand espoir que Robespierre a fait naître au cours de la Révolution et qui a été déçu dès le moment où il en est devenu maître* ». Telle est la conclusion de l'auteur

Ce livre est également disponible à la bibliothèque des Amis de Robespierre.

### Pusillanimité « sans borne ».

Prix Nobel de littérature, Romain ROLLAND, auteur d'un *ROBESPIERRE* dans son théâtre de la Révolution a écrit en post-face à ce drame : « *Le plus grand homme de la Révolution n'a pas encore en France sa statue : c'est un monument expiatoire qu'il faudrait. Il ne s'est pas trouvé un seul gouvernement républicain, pour oser revendiquer sa mémoire.* » C'était en 1938.

Au sortir de la dernière guerre, au cours de laquelle la Résistance Française s'était maintes fois réclamée de l'exemple des soldats de l'An II dans sa lutte pour libérer la Patrie, PARIS voulut enfin rendre hommage à Robespierre et lui attribuer une rue (Place et rue du marche St Honoré). Le Conseil municipal issu de la Libération en prit la décision, le préfet l'approuva mais on n'apposa jamais les plaques et la nouvelle majorité élue en 1950 fit casser la délibération. Malgré d'autres tentatives, ni le bicentenaire de la naissance de l'Incorruptible ni celui de la Révolution, ni même l'arrivée à l'Hôtel de ville d'une majorité de gauche, n'ont trouvé d'élus assez courageux pour oser vouloir rendre hommage au défenseur des Sans-Culottes.

Il n'existe dans tout Paris, initiative privée, qu'une minuscule plaque de quelques décimètres carrés perchée hors d'atteinte au 398 rue St Honoré pour évoquer le nom de Robespierre. Pas même ce qui a été fait dans la même rue pour Olympe de Gouges qui a eu droit à une de ces bornes gravées que la ville accorde aux lieux historiques. Au Comité francilien de l'*ARTR*, animé par notre amie Jacqueline Grimault qui demandait pour le moins la même faveur pour le 64 rue Saintonge où demeura également Robespierre, le maire d'alors, M. TIBERI fit répondre « qu'il ne voulait pas multiplier sur les trottoirs les éléments de mobilier urbain ». En 2001 on a cru au retour de la « Montagne » pour que soit lavé l'affront fait « au plus grand homme de la Révolution », et qu'on lui accorde enfin une rue, mais ce n'était que la victoire du « Marais ».



### Brout

Trouvé dans notre courrier un mèl qui nous demande si nous pouvons confirmer que le chien de Robespierre dénommé BROUNT et dont parlent tous ses biographes est bien un danois qui lui aurait été offert par Mme BUISSART à l'occasion de son voyage dans le Nord ?

Victor FLEISCHMANN parle dans son *Robespierre et les Femmes* d'un chien, qui s'appelle Brout qu'il aurait « ramené d'un séjour en Artois (donc en octobre 1791) et que son maître mène promener quelquefois au crépuscule des beaux jours » quand il est chez les Duplay. Il ne parle pas de Mme Buisart.

De chien il est déjà question dans le même ouvrage quand, en 1788 et toujours à Arras, Robespierre écrit à une demoiselle et lui parle d'un chien que celle-ci élève pour sa sœur Charlotte.

### Il redevient "fréquentable"

C'est ce que croit pouvoir affirmer la revue branchée *CITIZEN K INTERNATIONAL* venue à Arras cet été faire un reportage sur l'image de Robespierre. On y parle de « lente et douloureuse réhabilitation de l'homme à la vertu inquiétante » et qui fut longtemps la honte de la ville... et de ses fidèles amis qui militent contre sa sombre réputation.

### Récidiviste mais fatigué

La revue *L'HISTOIRE* qui avait publié en mai 1994 un important dossier de Patrice GUENIFFEY, intitulé en couverture « *ROBESPIERRE PORTRAIT D'UN TYRAN* » vient de sortir du même P. GUENIFFEY, un dossier intitulé « *ROBESPIERRE ITINERAIRE D'UN FANATIQUE* ». Dix ans plus tard l'auteur explique qu'il s'agit d'une « version revue et mise à jour » du précédent article. C'est vrai qu'en une décennie la recherche historique sur un sujet aussi chaud a beaucoup progressé et qu'il fallait sûrement corriger certaines appréciations. Mais, ô surprise, il s'agit, à une phrase anodine près et de quelques nouveaux intertitres d'une recopie textuelle du premier texte. Finalement, la seule vraie différence est que le même article autrefois payé en francs l'est cette fois en euros et qu'il n'a pas coûté un centime d'efforts.

Plusieurs amis nous ont fait savoir qu'ils avaient protesté auprès de la Revue à la fois contre le contenu d'un anti-robespierrisme primaire et pour tromperie sur prétendue fraîcheur de la marchandise

**ROUSSEAU, ROBESPIERRE, NAPOLEON...**

Pour répondre à notre curiosité, notre fidèle ami berlinois Joachim WOEST a bien voulu nous dire quel intérêt pouvaient porter ses compatriotes à ces personnages de notre histoire.

« Comme philosophe éminent, Jean-Jacques ROUSSEAU est bien connu et ses œuvres complètes sont traduites dans une grande édition en plusieurs volumes. On publie aussi en livre de poche ses écrits politiques et des ouvrages comme *l'Emile* chez Reclam, un vieil éditeur allemand réputé pour ses livres à bas prix (1,5 €).

J.J. ROUSSEAU est dans les programmes d'histoire des lycéens et naturellement en fac d'histoire et de philo et en Sciences-Po. Beaucoup de recherches se font sur ROUSSEAU et bien des publications sont traduites du français et de l'Anglais ».

L'intérêt de Joachim pour la Révolution n'est pas partagé par ses compatriotes qui s'intéressent beaucoup plus à NAPOLEON.

« Il existe à Berlin un « *Preussisches Bücherkabinett* » plein de livres sur NAPOLEON et son époque. Le 28 août dernier, il y a eu une grande fête à Crossbeeren, au sud de Berlin. Pour commémorer la bataille qui s'y est déroulé le 23 août 1813, on a reconstitué des troupes de la « *Landwehr* » et de la « *Garde Impériale* », bien que la plupart des troupes françaises à cette époque étaient saxonnes (sous le commandement du général Reynier) et italiennes. Bière et saucisses grillées étaient aussi de la fête.

Dans l'enseignement secondaire et supérieur, NAPOLEON est vu d'une part comme le fils de la Révolution et du Progrès et de l'autre comme l'opresseur de l'Allemagne. Mais, hélas, il faut savoir qu'il y a une certaine ligne de démarcation qui fait que d'un côté on voit plus le progrès pour le peuple mais bien moins de l'autre, dans l'Allemagne occidentale. Mais en général, l'enseignement sur cette époque s'apaise et bientôt Français et Allemands vont avoir des livres scolaires communs.

Quant à ROBESPIERRE et l'époque révolutionnaire l'image en est passablement mauvaise.

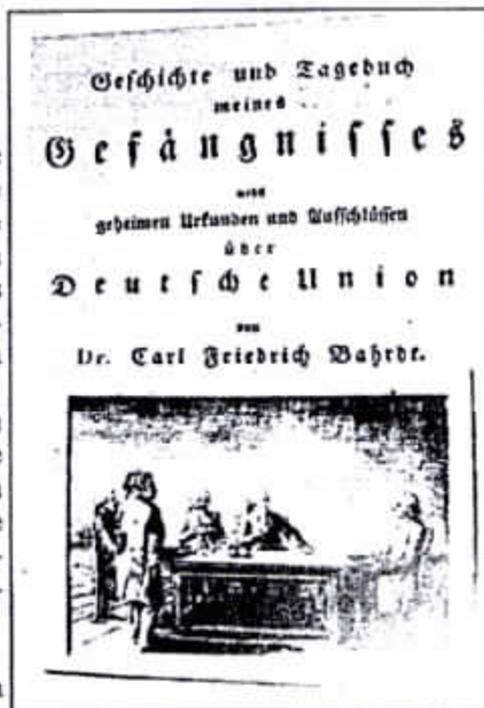
Quand je parle de l'ARBR avec un collègue il demande à voir si, sur ma carte, il y a une guillotine. Mais il faut distinguer : nous avons (sauf exceptions) une conception de l'histoire normale et bourgeoise, en France comme en Allemagne fédérale, dans laquelle DANTON et les GIRONDINS sont prépondérants, et nous avons aussi une historiographie marxiste dans l'ex-RDA où on oppose ROBESPIERRE, Jacques ROUX, MARAT, BABEUF aux accapareurs. Naturellement nous avons aussi en Allemagne réunifiée une historiographie progressiste, mais moins répandue que les clichés communs.

Mais en France aussi, on peut croire visiter une monarchie quand, dans la Conciergerie, Marie-Antoinette a droit à une chapelle et seulement une vitrine pour le pauvre INCORRUPTIBLE.

L'influence française est très grande à Berlin, et pas seulement dans le vocabulaire. En jargon berlinois, un succédané de café c'est un Muckekuck (Faux Moka). Draguer une fille c'est en Berlinois, « *Fisitmatenten machen* » en souvenir du temps où en 1806 les soldats français qui voulaient attirer les jolies Berlinoises leur disaient « *Venez visiter ma tente* ». Dans notre langue beaucoup de mots français sont restés de l'époque où les Huguenots français chassés par Louis XIV s'exilèrent en Allemagne.

Jusqu'à la réunification, nous avons eu des troupes françaises à Berlin, avec un cinéma « *l'AIGLON* » une piscine et un bon TURENNE et plus tard AMX 30 NAPOLEON et le 46e R.I. « *LA TOUR d'AUVERGNE* » premier grenadier de la République avec sa devise « *Plutôt mourir que faillir* »

Aujourd'hui encore existe la « *Deutsch-Französischer* » restaurant encore en place « *LE PAVILLON DU LAC* » et chaque 14 juillet deux importants régiments, le 11e chasseurs avec des chars AMX *ches Volksfest* » ( fête franco-allemande ) ».



## ROBESPIERRE DANS LE TEXTE

C'est une contre-vérité encore maintes fois rebattue : Robespierre n'aurait été qu'un pâle député à la Constituante. Comment expliquer alors l'extraordinaire popularité acquise par son rôle dans cette Assemblée ?

« C'est qu'il fut, dit Soboul, aux yeux du peuple, dès 1789, le représentant authentique de la démocratie politique... Robespierre, quoi qu'on en ait dit n'a pas été perdu dans la masse des Constituants obscurs ; très vite il se fit connaître par des fréquentes interventions à la tribune et dont la première remonte au 18 mai 1789... Très vite il s'imposa par l'ardeur de ses convictions et la fermeté de ses principes. Tous les grands problèmes abordés par la Constituante le ramenèrent à la tribune... Chaque fois Robespierre apparut comme le défenseur conséquent des droits du peuple ».



### Pour le droit de vote des Juifs (23 décembre 1789)

*Plus de 400 fois de mai 89 à septembre 91 Robespierre est intervenu, défiant souvent la majorité comme sur la loi martiale, le suffrage censitaire ou le droit de pétition mais aussi ne négligeant aucune cause comme il le fit par exemple pour défendre le droit de vote des juifs avec une argumentation d'une grande modernité.*

« Comment a-t-on pu opposer aux juifs les persécutions dont ils ont été les victimes chez différents peuples ; ce sont au contraire des crimes nationaux que nous devons expier, en leur rendant les droits imprescriptibles de l'homme, dont aucune puissance humaine ne pouvait les dépouiller. On leur impute encore des vices et des préjugés ; l'esprit de secte et d'intérêt les exagère, mais à qui pouvons nous les imputer, si ce n'est à nos propres injustices ? Après les avoir exclus de tous les honneurs, même des droits à l'estime publique, nous ne leur avons laissé que les objets de spéculations lucratives. Rendons les au bonheur, à la patrie, à la vertu en leur rendant la dignité d'hommes et de citoyens ; songeons qu'il ne peut jamais être politique quoiqu'on puisse dire, de condamner à l'avilissement et à l'oppression, une multitude d'hommes qui vivent au milieu de nous. Comment l'intérêt social pourrait-il être fondé sur la violation des principes éternels de la justice et de la raison, qui sont les bases de toute société humaine »

*Et la presse qui a largement fait connaître les prises de position de Robespierre, d'ajouter : « M. Robespierre a soutenu avec la même force les droits des non-catholiques et des comédiens »*

### Sur les troubles dans les campagnes (9 février 1790)

*Des députés ayant demandé qu'on envoie la troupe contre les paysans révoltés, Robespierre réagit :*

« Craignons que cet amour de la tranquillité ne soit la source d'un moyen propre à détruire la liberté ; craignons que ces désordres ne servent de prétexte pour mettre des armes terribles dans les mains qui pourraient les tourner contre la liberté ; craignons que ces armes ne soient dirigées par des hommes qui ne seraient pas les meilleurs amis de la révolution... » *Rappelant* « la promptitude avec laquelle ce peuple bon et sensible avait posé les armes, sur la seule lecture des décrets de l'Assemblée », *Robespierre observe que* : « la haine de la vexation était la seule cause de ces excès, puisqu'il n'attaquait que les biens et les personnes de ceux qu'il présumait avec justice ou injustice être les auteurs de son ancienne oppression. »



**Marcel Roger, Président**

**et le Comité directeur de l'ARBR**

**souhaitent que 2005 soit favorable à vos projets et aux succès de tous ceux qui luttent dans le monde pour la Justice, la Liberté et la Paix.**

**Bonne Année !**